



Fédération SUD PROTECTION SOCIALE

31 Rue de la Grange Aux Belles

75010 Paris

« CLASSIFICATION »

NON à la Nouvelle Classification !

La nouvelle classification proposée par nos tutelles représente **un danger pour nos conditions de travail et nos acquis sociaux.**

Nous devons nous opposer fermement à ce projet

Attendue depuis 2004 soit depuis 20 ans

Le projet proposé se résume ainsi :

- Individualisation du salaire et garantie d'évolution dérisoire :
- La création de niveaux intercalaires qui viennent tasser les salaires pour leurrer une possibilité d'évolution :
 - o 2 niveaux intercalaires sur la grille administrative (4B et 5C)
 - o 3 niveaux intercalaires sur la grille établissement (3EB, 6EB et 6EC)
- Le rehaussement des coefficients de base pour que le niveau 1 atteigne le SMIC. Ce rehaussement avec le mécanisme de fongibilité ne profitera qu'aux agents ayant très peu ou pas de points de compétences.
- Le maintien de salaire pour tout le monde. Bien évidemment et heureusement ! Mais si certains conserveront leur niveau actuel, ils découvriront de nouvelles activités à tenir, et ce pour pas un centime de plus.
- La définition conventionnelle du statut de cadre :
 - o dès le 5A pour la grille administrative
 - o dès le 5E pour la grille des établissements de soins
 - o dès le IVA pour la grille informatique
- Et enfin, les fameux 3 points garantis (22,83€ brut/mois), pour ceux qui ne profitent pas de la transposition. Espérons que ce seul argument n'encourage pas la posture du "c'est toujours mieux que rien".

Et après ... **Seule l'augmentation de la valeur du point permettra aux agents de retrouver un niveau de vie digne de ce nom**

Cette Classification est inacceptable

Dévalorisation des Compétences :

Cette réforme dévalorise nos métiers en niant la diversité de nos compétences et notre expertise.

Réduction des Salaires :

Une révision des grilles salariales qui menace de réduire nos rémunérations et de creuser les inégalités salariales.

Augmentation de la Précarité :

Une classification qui favorise la précarité en augmentant les contrats à durée déterminée et les temps partiels.

Pression Accrue :

Un système qui impose des objectifs irréalistes et une pression supplémentaire sur les travailleurs au détriment de notre santé mentale et physique.

Atteinte aux Droits Acquis :

La remise en question de nos acquis sociaux durement obtenus par des années de lutte syndicale.

Nous Exigeons :

- Une Reconnaissance de Nos Métiers :

Une classification qui valorise réellement nos compétences et notre expérience.

- Des Salaires Dignes :

Le maintien et l'amélioration des grilles salariales actuelles.

- La Stabilité de l'Emploi :

Des garanties contre la précarisation de nos postes.

Des Conditions de Travail Respectueuses :

- Un environnement de travail sain sans pression démesurée.

**Ensemble, Nous Pouvons Faire la Différence !
Ne les laissons pas décider de notre avenir sans nous.**

Mobilisons-nous pour défendre nos droits et nos conditions de travail !

**Sud Protection Sociale
Votre voix, notre force !**